



MUNICIPALITÉ D'UPTON

810, rue Lanoie, Upton, Québec, J0H 2E0
Téléphone : 450 549-5611 -- Télécopieur : 450 549-5045
Courriel: info@upton.ca -- Site internet: www.upton.ca

AVIS PUBLIC

Demande de dérogation mineure

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussigné Cynthia Bossé, directrice générale, que lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui aura lieu le mardi 15 décembre 2020 à 20h00, en la salle du Conseil du bureau municipal sise au 810 rue Lanoie à Upton, le Conseil prendra en considération la demande de dérogation mineure suivante :

Lot numéro : 5 722 653.

Adresse : 416, rue Phaneuf.

Dérogation demandée : Autoriser l'implantation d'un bâtiment accessoire à une marge de recul avant de 6,93 mètres par rapport à l'emprise de la rue du Notaire. L'article 6.2.4 du Règlement de zonage 2002-90 indique que dans le cas d'un lot de coin, toute construction apparente doit être situé au-delà de la marge de recul avant minimale prescrite pour la zone concernée, soit 7,0 mètres pour la zone 119.

Lors de ladite séance, tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil municipal avant qu'il ne prenne sa décision relativement à cette demande selon la procédure de consultation écrite conformément au décret du gouvernement du Québec applicable en contexte de pandémie.

PROCÉDURE DE CONSULTATION ÉCRITE

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil concernant cette demande, en transmettant ses commentaires par écrit, au plus tard le mardi 15 décembre 2020 à 8h30, soit par la poste à : Madame Annick Tremblay-Bouchard, adjointe à la direction, Municipalité d'Upton, 810, rue Lanoie, Upton, Québec, J0H 2E0 ou par la chute à courrier du bureau municipal situé à la même adresse, ou encore par courriel à : annick.tbouchard@upton.ca.

Tous les documents qui se rapportent à la demande de dérogation mineure peuvent être consultés au bureau municipal du lundi au jeudi, entre 8h30 et 12h00 et 13 h00 et 16h30 en prenant rendez-vous au 450 549-5627 ou en effectuant une demande par courriel à annick.tbouchard@upton.ca

Toute personne adressant un commentaire ou une question doit s'identifier avec son nom et son adresse ainsi qu'un numéro de téléphone ou une adresse courriel afin qu'il soit possible de la contacter facilement.

Donné à Upton, ce 26 novembre 2020.

Cynthia Bossé
Directrice générale
Municipalité d'Upton